

2021-16.12.26

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20211216-2021\_1612\_26-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 16 décembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Rouvrel sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine,  
Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, M. HACKE Sylvain suppléant de M. CARON Hubert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, HOLLINGUE Rémy, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67  
Membres présents : 47  
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 11

Votants : 58

Date de la convocation  
10 décembre 2021

Secrétaire de séance :  
Mme DOUAY Sonia

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. GAWLIK Jérémy de Mme PERONNET, M. DE CAFFARELLI de M. DEPRET Patrick, M. BEAUMONT Joël de M. TOURNIQUET Gauthier, M. HEYMAN Christophe de M. CHANTRELLE Brice, M. DEMOUY Bertrand de Mme DAMAY Lydie, M. MEGLINKY Philippe de M. NOCHEZ Didier

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne

Messieurs COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, TEN Franck, DEPRET Patrick, DAMAY Jean-Michel, TOURNIQUET Gauthier, CHANTRELLE Brice, LOGEART Johan, NOCHEZ Didier, VIOLETTE Paul

### OBJET : Contrat de territoire CD80 – PLUi AVRE LUCE NOYE et reliquat

#### Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN,

Vu les délibérations du Conseil Départemental de la Somme en date du 12 octobre 2016 et du 8 février 2017, adoptant les modalités de la politique territoriale 2017 2020,  
Vu les délibérations de la CCALN du 28 septembre 2017 et du 31 mai 2018 portant sur le contrat de territoire 2017- 2020,  
Vu la dotation accordée sur le territoire de la CCALN, à savoir 890 000 euros, ainsi que la part complémentaire 2021 de 273 864€, soit un total de 1 163 864 euros,

Le Président rappelle les orientations stratégiques du contrat de territoire, entre le Conseil départemental et la Communauté de communes Avre Luce Noye :

1. Offrir un cadre de vie de qualité pour maintenir les habitants et attirer de nouveaux résidents,
2. Valoriser et développer les activités et les atouts de la Somme.

Ces orientations sont déclinées en axe puis en action.

Pour la répartition de l'enveloppe territoriale, la Communauté de communes Avre Luce Noye a déterminé un programme composé des projets de la CCALN et de ses différentes communes, dont l'**élaboration du PLUi Avre Luce Noye**. Le montant estimatif est fixé à 400 000 € HT.

La CCALN souhaite faire bénéficier à ce projet d'un accompagnement du Conseil Départemental à hauteur de 100 000€, soit 25% de l'assiette éligible.

Considérant que le reliquat restant sera plus conséquent que prévu suite à la délibération du Conseil communautaire en date du 4 novembre 2021, il convient d'ajouter 25 000 euros au plan de financement du projet de **construction d'un Pôle multi-accueil et d'un RPE** (Relais Petite Enfance) communautaires à Moreuil. Il est proposé aux conseillers communautaires d'affecter le reliquat de l'enveloppe territoriale à ce projet portant le montant à **343 230.40 euros**.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité** (Pour : 57, Abstention : 1 M. Jubert), **le Conseil Communautaire :**

- Convient, dans le cadre Contrat de Territoire signé avec le Département, de l'attribution d'une partie de l'enveloppe territoriale à la CCALN, pour un montant de 100 000 €, afin de soutenir le projet portant sur le PLUi AVRE LUCE NOYE,
- Attribue le reliquat de l'enveloppe territoriale au projet du Pôle multi-accueil RPE à Moreuil, portant le montant du soutien à 343 230.40 €,
- Autorise le Président et le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 16 décembre 2021  
à Rouvrel,**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 20/12/21

Affiché le 21/12/21



**Le Président,**

**Alain DOVERGNE**